

AVIS DE COURSE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE
ESPOIRS WINDFOIL et RACEBOARD
Du 20 au 25 AOUT 2024 – ENVSQ QUIBERON
Autorité Organisatrice (AO) : CDV 56

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B pour les windsurfs.
- 1.2. Les règlements fédéraux.
- 1.3. Le règlement du Prix des Ligues.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles en version électronique sur le mini site officiel du championnat.

3 COMMUNICATION

- 3.1. Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le mini site officiel du championnat.
- 3.2. [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. SELECTION et ADMISSIBILITE

- 4.1. La régata est ouverte aux séries Windfoil Espoirs U17 et U19 et aux séries Raceboard Techno 293 Espoirs et Techno Plus.
- 4.2. Sélection : Chaque ligue proposera une liste de coureurs sélectionnés au championnat de France qui tiendra compte du nombre de place attribuées par séries par la FFVoile et du règlement de sélection qu'elle aura publié sur son site. La FFVoile publiera les listes des coureurs définitivement sélectionnés sur son site le 06 juillet.
- 4.3. Admissibilité :
 - (i) Tout concurrent licencié FFVoile de nationalité française ou étrangère pourra participer aux Championnats de France de Voile Espoirs à condition qu'il soit sélectionné par sa Ligue et que la FFVoile ait validé sa sélection.
 - (ii) Tout concurrent mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité parentale pendant toute la durée du CFE Wind Foil et Raceboard 2024.
 - (iii) Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze concurrents mineurs.
 - (iv) La FFVoile pourra inviter des délégations étrangères dans le cadre des relations internationales. Ces

délégations ne concourront pas les titres de Champion de France.

4.4 Catégories d'âges : L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours.

4.5

Classe ou série	Age	Classe ou série	Age
Windfoil Espoirs Filles U17	14 / 16	Windfoil Espoirs Filles U19	16 / 18
Windfoil Espoirs Garçons U17	14 / 16	Windfoil Espoirs Garçons U19	16 / 18
Raceboard Techno 293 Espoirs Garçons	14 / 16	Raceboard Techno 293 Espoirs Filles	14 / 16
Raceboard Techno Plus Garçons	15 / 25	Raceboard Techno Plus Filles	15 / 25

Conformément aux documents : Championnats de France Minimes et Espoirs ci-dessous

https://evenements.ffvoile.fr/media/k1fdf1et/r%C3%A8glement_cfj2024.pdf

5. PRE-INSCRIPTION

5.1. Pré-Inscription en ligne :

- (i) La pré-inscription et le paiement des frais d'inscription au Championnat de France seront effectués en ligne.

Lien du 6 juillet au 11 août :

<https://umbraco.ffvoile.fr/championnats-de-france-jeunes/cfwr-infos-sur-lepreuve/>

- (ii) disponible sur le site de la FFVoile à partir du **06 juillet 2024**.
- (iii) Le dispositif de pré-inscription en ligne sera clôturé le **19 août à 12h**.
- (iv) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'AO de justificatif de pré-inscription.
- (v) Attention dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID la confirmation de votre inscription sera validée en distanciel, vous devez impérativement fournir à l'organisateur les renseignements et documents suivants :
- La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, incluant notamment
 - L'autorisation parentale signée,
 - L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
 - L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
 - La licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
 - Ou la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - L'autorisation de port de publicité et certificat de jauge, si nécessaire.

Ces documents vous seront demandé lors de votre inscription en ligne. Si certains documents sont manquant, vous serez convoqués physiquement par l'organisateur en début de championnat.

- 5.2. Pré-inscription par courrier :** Les concurrents ne pouvant pas utiliser le service décrit à l'AC 5.1, devront exceptionnellement à partir du 06 juillet au matin télécharger sur le site de la FFVoile le bulletin de pré-inscription et l'adresser par courrier à :

**Comité Départemental de Voile du Morbihan
Maison du Sport
8 Impasse Surcouf
56450 Theix-Noyal**

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des droits d'inscription, établi à l'ordre de : **CDV56**

6. DROITS D'INSCRIPTION

- 6.1.** Les droits d'inscription requis sont les suivants :

Classe	Montant jusqu'au 11 / 08 minuit	Montant à partir du 12 / 08
Toutes	100 €	140 €

- 6.2.** Remboursement :

En cas de désistement, les concurrents ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'AO, déduction faite des frais de gestion de dossier : solitaires 5€.

7. PUBLICITE

- 7.1.** [DP] [NP] Les windsurfs doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.
La pose, ainsi que l'entretien de cette publicité sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire la remplacer.
- 7.2** [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

8. PROGRAMME

- 8.1.** Confirmation d'inscription :

La confirmation des inscriptions sera faite par l'organisateur en distanciel jusqu'au samedi 19 août 19h00. Seuls les coureurs pré-inscrits, dont les dossiers ne seront pas complets, seront convoqués par l'organisateur afin de fournir les documents manquants pour confirmer leurs inscriptions. Dans ce cas, ils seront accompagnés d'un parent ou d'un adulte ayant la responsabilité parentale de ce coureur.

Pendant la confirmation des inscriptions, les accompagnateurs présents pendant l'épreuve pourront s'inscrire au bureau des accréditations, si cela n'a pas été fait en amont.

- 8.2** Jours de course :

Date	Horaires
Mardi 20 août	10h00 / 18h00 Confirmation des inscriptions 18h30 Cérémonie d'ouverture
Mercredi 21 août	13h00 1 ^{er} signal d'avertissement
Jeudi 22 août	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement
Vendredi 23 août	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement
Samedi 24 août	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement
Dimanche 25 août	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement Palmarès après les courses

- 8.3.** Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17h00.
- 8.4.1 Jeudi 22 août : Il est prévu une soirée des ligues organisée par la Ligue d'accueil où sont invitées l'ensemble des ligues à venir faire découvrir leurs spécialités régionales. Sont invités les entraîneurs et représentants de chaque délégation.
- 8.5 Briefing Entraîneurs : le mercredi 21 août à 10h.

9. MARQUAGE ET JAUGE [DP]

Les opérations préalables de jauge se feront sous un format déclaratif. Les concurrents devront, avant le lundi 20 août 19h00, remettre à l'organisation la fiche déclaration de matériel précisant le type de matériel et son équipement qui sera utilisé durant ce championnat. Cette fiche sera téléchargeable sur le mini-site officiel du championnat.

Les Windfoil et les Raceboard et leurs équipements pourront être contrôlés à tout moment durant le championnat.

10. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés sur le mini-site du championnat. Chaque jour, les séries pourront changer de zone de course.

11. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Un arbitrage semi direct pourra être mis en place pour l'ensemble des flottes durant les phases de qualification. Les modalités d'application seront précisées dans les IC.

12. FORMAT ET CLASSEMENT

12.1 3 courses devront être validées pour valider le championnat,

12.2 Les temps cibles sont les suivant :

- (a) **[NP]** Les temps cibles, pour que le premier coureur ayant effectué le parcours finisse la course, figurent en colonne A.
- (b) Les temps limites, pour finir la course après l'arrivée du 1^{er} coureur ayant effectué le parcours et fini, sont indiqués en colonne B.

Classe et Séries	A en minutes	B en minutes
Windfoil – Course Racing	15	10
Windfoil – Slalom	5	3
Techno 293 Espoirs et Techno Plus – Course Racing	20	14
Techno 293 Espoirs et Techno Plus – Slalom	6	4

12.3. Les windsurfs ne finissant pas dans le temps limite pour finir la course après le premier ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF. Ceci modifie les RCV 35, A4 et, A5.

13. PROTECTION DES DONNÉES

13.1. Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

13.2. Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

14. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

15. PRIX

15.1. Les titres seront décernés sous réserve des minima d'inscrits(es) définis dans le tableau ci-dessous.

La liste des titres attribués sera affichée aux panneaux officiels à la clôture des inscriptions et avant la publication des premiers résultats.

Titres	Minima	Titres	Minima
Windfoil Espoirs Garçons U17	15	Windfoil Espoirs Filles U17	10
Windfoil Espoirs Garçons U19	15	Windfoil Espoirs Filles U19	10
Techno 293 Espoirs Garçons	15	Techno 293 Espoirs Filles	10
Techno Plus Garçons	15	Techno Plus Filles	10

15.2. Pour les séries Windfoil, si les minima de participation de 15 pour les garçons ne sont pas atteints pour l'un ou les deux titres Garçons, un seul titre Windfoil Espoirs Garçons U19 sera couru si le minima de 15 est atteint. Si le minima n'est pas atteint, l'épreuve Garçons sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

Si les minima de participation de 10 pour les Filles ne sont pas atteints pour l'un ou les deux titres Filles, un seul titre Windfoil Espoirs Filles U19 sera couru si le minima de 10 est atteint. Si le minima n'est pas atteint, l'épreuve Filles sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

Pour les séries Techno 293 Espoirs et Techno Plus Garçons, si les minima de participation de 15 ne sont pas atteints pour l'un ou pour les deux titres, un seul titre Techno 293 Garçons U25 sera couru si le minima de 15 est atteint. Si ce minima n'est pas atteint, l'épreuve sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

Pour les séries Techno 293 Espoirs et Techno Plus Filles, si les minima de participation de 10 ne sont pas atteints pour l'un ou pour les deux titres, un seul titre Techno 293 Filles U25 sera couru si le minima de 10 est atteint. Si ce minima n'est pas atteint, l'épreuve sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

15.3. Les différents titres ne pourront pas être décernés aux concurrent(e)s de ou des délégations étrangères invité(e)s par la fédération sur ce championnat. Toutefois, si un(e) concurrent(e) étranger(ère) était classé(e) dans les trois premier(e)s des différents classements généraux de l'épreuve, un podium spécifique à ces classements sera organisé. Les podiums officiels des différents titres de champions(nes) de France Espoirs seront décernés après avoir retiré des classements les concurrent(e)s étranger(e)s sans recalcul des points.

15.4. Les trois premiers de chaque catégorie validée recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

15.5. Le Prix des Ligues sera décerné sur une action exemplaire d'esprit sportif et de fair-play d'un concurrent ou d'un équipage pendant la compétition.

16. SECURITE WINDFOIL RACEBOARD

Un émargement (sortie et retour) sera mis en place sur la plage.

Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. [DP]

Matériels de sécurité Windfoil et Raceboard [DP] :

Il est de la responsabilité des concurrents de se conformer à la réglementation D240.

Le moyen de repérage lumineux n'est pas exigé pendant la compétition.

Port des équipements individuels de flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW).

Matériel de sécurité Windfoil uniquement [DP] :

Port du casque conforme : EN 1385.

Combinaison isothermique jambes longues d'une épaisseur minimum de 1,5mn portée intégralement.

Veste ou gilet d'impact.

17. ACCES AU SITE

17.1. Le site du Championnat de France Espoirs Windfoil et Raceboard sera accessible aux concurrents et aux accompagnateurs à partir du lundi 19 août à 08H00.

17.2. Le lundi 26 août à 12H00, l'ensemble des concurrents et accompagnateurs devra avoir quitté le site.

18. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sélections et Organisation FFVoile

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS

Internet : www.ffvoile.fr

Voile Légère :

Tél. : 01 40 60 37 01

E-mail : lise-marie.perret@ffvoile.fr

Organisation : julien.magurno@ffvoile.fr

